



Marseille, le 03 mars 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Jumelage inédit entre la Ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône et celle de la Martinique

**Un partenariat historique pour renforcer la lutte contre le cancer : signature d'une convention de jumelage entre les Comités de la Martinique et des Bouches-du-Rhône de la Ligue contre le cancer**

Fort-de-France / Marseille, le 2 avril – Le Comité de la Martinique et le Comité des Bouches-du-Rhône de la Ligue contre le cancer officialisent aujourd'hui un partenariat stratégique en signant une convention de jumelage. Cette collaboration vise à mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et renforcer l'impact des actions menées sur leurs territoires respectifs.

#### Un engagement commun pour une lutte renforcée contre le cancer

Membres de la Fédération Nationale de la Ligue contre le cancer, les deux Comités partagent un objectif majeur : combattre le cancer et accompagner les patients et leurs proches. Cette convention de jumelage repose sur plusieurs axes fondamentaux :

- **Optimiser les actions de prévention et de dépistage**
- **Améliorer l'accompagnement des malades et de leurs familles,**
- **Favoriser le partage d'expériences et de ressources entre les deux Comités,**
- **Renforcer la recherche contre le cancer grâce à des financements conjoints.**

#### Un état des lieux pour mieux agir

La première phase du jumelage consistera en un diagnostic approfondi des forces et des besoins spécifiques de chaque Comité.

Cette analyse portera notamment sur :

- Les expertises et ressources disponibles,
- Les moyens humains et financiers,
- Les initiatives déjà mises en place et celles pouvant être adaptées.

Chaque Comité désignera un référent qui coordonnera les échanges afin d'établir un état des lieux précis, base indispensable à une collaboration efficace.

#### Un soutien à la recherche pour les cancers pédiatriques

Conscients de l'importance de la recherche pour améliorer la prise en charge des cancers, les deux Comités s'engagent à créer un fonds commun pour financer des projets innovants.

Contacts Presse  
[Cd13@ligue-cancer.net](mailto:Cd13@ligue-cancer.net) & [cd972@ligue-cancer.net](mailto:cd972@ligue-cancer.net)  
04 91 41 00 20 & +596 63 38 80



Le Comité des Bouches-du-Rhône participera notamment au financement d'une équipe de recherche du CHU de la Martinique en 2025, sous réserve que :

- Le projet soit dédié aux cancers pédiatriques,
- Il soit validé par des experts scientifiques.

Le professeur Michel, reconnu pour ses travaux, sera l'interlocuteur scientifique privilégié pour accompagner cette initiative.

### **Un comité de pilotage pour coordonner les actions**

Un Comité de pilotage sera mis en place pour suivre la mise en œuvre de cette convention. Ses missions incluront :

- L'identification et le développement de nouvelles actions communes,
- L'amélioration des dispositifs d'accompagnement des malades,
- La recherche de solutions innovantes pour maximiser l'impact des actions menées.

Toutes les actions conjointes devront être validées par les Conseils d'Administration des deux Comités avant leur déploiement.

### **Un partenariat porteur d'espoir**

Cette convention marque une avancée significative dans la lutte contre le cancer en Martinique et dans les Bouches-du-Rhône. En unissant leurs forces, ces deux Comités démontrent que la solidarité et la coopération sont des leviers essentiels pour améliorer la prévention, le dépistage, la prise en charge et la recherche contre le cancer.

### **Quelques informations sur le traitement du cancer en Martinique**

L'offre de soins en cancérologie en Martinique est équivalente à celle de la métropole, avec un accès à des traitements de pointe et un suivi personnalisé.

Le CHU de Martinique, établissement référent, ainsi que les cliniques privées Sainte-Marie et Saint-Paul, proposent une prise en charge complète incluant chirurgie, radiothérapie, curiethérapie et chimiothérapie. Certaines spécialisations rares, comme les cancers pédiatriques et les sarcomes, nécessitent un transfert vers des centres spécialisés en métropole.

En Martinique, la survie nette standardisée des cancers est globalement inférieure à celle de l'Hexagone mais les résultats est très variable en fonction du type de cancer.

(source ARS [Survie des personnes atteintes de cancer en Martinique 2008-2018 | Agence régionale de santé Martinique](#))

Plus de 1 500 nouveaux cas de cancers invasifs sont enregistrés chaque année en Martinique. Les taux d'incidence standardisés placent la Martinique parmi les régions de France ayant les plus faibles taux d'incidence de cancer avec la Guadeloupe et la Guyane.

Contacts Presse  
[Cd13@ligue-cancer.net](mailto:Cd13@ligue-cancer.net) & [cd972@ligue-cancer.net](mailto:cd972@ligue-cancer.net)  
04 91 41 00 20 & +596 63 38 80